



Des analyses sont réalisées gratuitement.

SDEE 48

Accompagnement de la filière bois-énergie

ÉCONOMIE

ML25 nov 2023

Comme chaque automne, la mission chaleur renouvelable Lozère va à la rencontre des approvisionneurs bois-énergie du département. Ces rendez-vous sont l'occasion d'échanger avec chaque professionnel sur son activité au cours de la saison de chauffe écoulée, sur les perspectives de la filière, les projets d'investissement de l'entreprise et les éventuelles difficultés rencontrées.

En complément de l'enquête annuelle, réalisée auprès des professionnels, ces échanges permettent de faire un état des lieux complet de la filière bois-énergie départementale. Des prélèvements de combustibles sont réalisés gratuitement lors de ces rendez-vous individuels, puis analysés au siège du Syndicat départemental d'énergie et d'équipement (SDEE). Ils permettent de fournir aux approvisionneurs une fiche indicative des critères de qualité de leurs combustibles : taux d'humidité, granulométrie, poussières et fines, propreté du bois (bois non-traités et ab-

sence de corps étrangers...). Ces analyses apportent les éléments de compréhension des critères d'acceptabilité du combustible bois par les chaudières automatiques, selon leurs gammes de puissance. Suivant les résultats obtenus, la Mission chaleur renouvelable peut proposer à l'approvisionneur des pistes d'amélioration dans l'objectif de la meilleure adéquation possible entre le combustible et la chaudière. La mission chaleur renouvelable peut également accompagner les professionnels qui souhaitent s'inscrire dans la démarche qualité QBéO (Qualité bois énergie d'Occitanie). Relais local, le SDEE leur met à disposition des outils adaptés (modèle de contrat d'approvisionnement et procédure de contrôle des combustibles...) et les prépare à l'audit qui sera réalisé par un organisme auditeur externe.

> Contact : Nicolas Lelong, technicien chaleur renouvelable du SDEE, au 06 42 28 31 53 ou n.lelong@sdee48.fr